



Déclaration liminaire du SNALC au CTA du 4 juillet 2022

La circulaire de rentrée qui vient de sortir est dans la continuité de ce que nous avons subi ces 5 dernières années. Le SNALC n'y voit donc aucune amélioration et est très inquiet pour l'avenir. Quant aux 3,5% d'augmentation du point d'indice, ils ne sont pas à la hauteur de la revalorisation salariale demandée par le SNALC depuis des années. En ce qui concerne le Plan National de Formation, le Ministère semble vouloir imposer les compétences comportementales, les valeurs, les bonnes pratiques et le numérique éducatif. Il souhaite allier formations hybrides, à distance et même autoformation. Pour le SNALC, il y a erreur dans les contenus et dans les méthodes.

Si s'informer sur des pratiques ou des contenus peut se faire seul, face à un écran, cela ne constitue en rien une formation. Il s'agit d'un travail théorique qui se révèle souvent nécessaire mais insuffisant.

La formation, elle, requiert de mettre les personnels formés en présence de leur formateur. Il faut qu'il puisse y avoir des échanges, des questionnements et des réflexions. Mais tout ceci ne doit pas se faire qu'entre formateur et formés. Car dans toute formation, le temps passé à partager avec les collègues est tout aussi important.

Le SNALC prônera donc toujours la présence physique et le contact humain.

Trop souvent la formation professionnelle confine, de la part du Ministère, à une transmission de la bonne parole et à une tentative de justifier et d'imposer ses réformes.

Le SNALC prône une formation qui permette à chacun de progresser dans la maîtrise de son domaine sans jamais être formaté. Quant à celle permettant la mobilité, elle doit aussi prendre en compte ceux qui pourraient changer de ministère ou même simplement de vie.

Pour le SNALC, la formation doit donc d'abord partir des besoins des personnels. C'est pour cette raison que nous souhaitons saluer le gros travail effectué par les services académiques emmenés par Mme CAUCHI-BIANCHI. Dans notre académie, nous sommes dans une dynamique d'écoute des personnels, il y a une volonté de prendre en compte les besoins de formation dans la limite de ce qu'il est possible de faire, sans outrepasser le cadre national. Pour le SNALC cet aspect est très positif.

Nous appelons de nos vœux un développement des Ressources Humaines de proximité, pour mieux tenir compte de la souffrance au travail. Les formations qui aident à faire face à certaines difficultés des personnels, et la possibilité pour chacun de s'y inscrire, sont intéressantes et nous espérons que cela permettra une évolution positive pour tous.